Bordeaux : un migrant marocain interpellé et écroué pour le meurtre d'un Breton (MàJ : condamné à 20 ans de réclusion)

27/11/2020 à 12h52

27/11/2020

Poursuivi pour meurtre et vol, Abdelali Amharch, un Marocain d'une trentaine d'années à l'état-civil incertain, a finalement été déclaré coupable du crime de " vol accompagné de violences ayant entraîné la mort ". **Il a été condamné à vingt ans de réclusion.** […]

Sud Ouest

23/11/2020

[…] S'appelle-t-il Abdelali Amharch ? **Est-il né à Rabat, au Maroc, comme il le dit ? En 1988 ou en 1990 ? " Nous n'avons aucune preuve de votre identité, expose le président Stéphane Rémy. Vous êtes connu de la justice sous plusieurs alias, depuis 2009, pour des vols et des usurpations d'identité. Pourquoi n'avez-vous jamais demandé à votre famille de vous faire parvenir un acte de naissance ? Cela aurait permis de régulariser votre situation en France. À moins que vous ne souhaitiez pas que l'on connaisse votre identité.** […] Deux de

ses soeurs vivraient en France. L'une habiterait à Gradignan. Mais aucune n'a fait le déplacement ou répondu à l'enquêtrice de personnalité qui a tenté de remonter le parcours de leur frère, arrivé en France en 2005 ou 2006, " sur un coup de tête ".

[…] Abdelali Amharch vit alors de boulots au noir et de rapines. Il fréquente les squatteurs. Il est arrêté chez sa soeur, à Gradignan, le 28 décembre 2016. Un sac rempli d'affaires appartenant à la victime y est découvert. Son empreinte est retrouvée sur "L'Indiana", au milieu du sang de Loïc Gallot-Lavallée. Mais Abdelali Amharch le répète devant ses juges : " Ce n'est pas moi. " […]

Sud Ouest

01/01/2017

Le 19 décembre, Loïc Gallot-Lavallée, un Morbihannais de 65 ans a été retrouvé mort sur son bateau posé sur cales aux Bassins à flot du port de Bordeaux. Le parquet a ouvert une enquête pour homicide volontaire. Le meurtrier présumé a été écroué selon Sud Ouest.

> *Il s'agirait d'un "sans domicile fixe marocain, connu sous différents alias, squattant régulièrement dans ces embarcations à sec alignées aux Bassins à flot", précise le quotidien régional.*

L'homme a été interpellé mercredi et placé en détention provisoire vendredi. "Il nie les faits mais il existe des charges et présomptions importantes à son encontre, résultant de ses propres déclarations concernant sa présence sur le bateau et de la découverte en perquisition dans ses affaires d'objets ayant appartenu à la victime", a confié Olivier

Etienne, procureur de la République adjoint, à nos confrères. […]

Le Télégramme

Merci à **handsome55**